



## **DOCUMENTS EXIGÉS POUR TOUTES DEMANDES DE VISA DE LONG SEJOUR**

- **Passeport valable** (au moins 3 mois après l'échéance du visa)
- **Photocopie du passeport** (pages de données personnelles + copie des pages munies d'un visa Schengen uniquement)
- Formule "**lu et approuvé**", signée par le requérant
- **Demande en trois exemplaires, dûment remplie, datée et signée par le requérant en personne**
- **3 photos identiques**, format passeport, prises de face, récentes et de bonne qualité. Des photos scannées ne sont pas acceptables
- **Curriculum Vitae détaillé**: il doit comprendre notamment le nom des parents, le parcours scolaire, académique et professionnel avec dates exactes, ainsi que toute autre information pertinente
- **ATTENTION**: *N'achetez pas de billet d'avion avant l'octroi du visa! La présentation d'un billet d'avion se fait au risque du demandeur. L'Ambassade se dégage de toute responsabilité en cas de refus de visa*
- Les feuilles "**Documents exigés**" et "**Documents supplémentaires**" complétées et signées.

---

### **NOTICE IMPORTANTE:**

- Le traitement d'un dossier visa coûte **USD 76.-**, plus **USD 10.-** de frais de port (**monnaie exacte**)
- Des frais de ports seront exigés pour toute correspondance concernant la demande
- Seuls les billets émis après 1996 sont acceptés. **Les billets de 100\$ NE SONT PAS ACCEPTÉS**
- L'émolument pour la demande doit être payé lors du dépôt de la demande
- Cet émolument **n'est pas remboursable**, quelle que soit la suite donnée à la demande
- La demande doit contenir tous les éléments indiqués sur la feuille "**Documents exigés pour toutes demandes de visa**" **ET** la feuille "**Documents supplémentaires**"
- Les originaux des diplômes et justificatifs doivent être présentés lors du dépôt du dossier. Ils seront en principe rendus
- **Si, pour une raison quelconque, un document ne peut être présenté, le fait doit être dûment justifié par écrit. L'Ambassade se réserve le droit de juger de l'acceptabilité de la justification**
- **Courriel** de l'Ambassade: [kin.visa@eda.admin.ch](mailto:kin.visa@eda.admin.ch) et **Fax** de l'Ambassade: +41 (0) 31 324 18 04 (numéro **SUISSE**, pas d'indicatif international si le fax est envoyé depuis la Suisse)

**IMPORTANT : Le délai minimum de traitement par les autorités suisses est de 3 mois. Le dossier ne sera accepté que si l'invitation de Suisse est bien parvenue auprès de nos services.**

Lu et approuvé (lieu et date) \_\_\_\_\_

Nom du requérant : \_\_\_\_\_

Signature du requérant : \_\_\_\_\_

654, Bd. Colonel Tshatshi  
Gombe  
Kinshasa

Téléphone: +41 31 324 18 01, Fax: +41 31 324 18 04  
[kin.vertretung@eda.admin.ch](mailto:kin.vertretung@eda.admin.ch)